

I. P O I N T.

Si M. ARNAULD donne lieu d'estre
soubçonné d'avoir combattu
de mauvaise foy, la doctrine
du P. MALEBRANCHE touchant
les Plaisirs des Sens.

§. I.

Declaration de M. BAYLE.

IL paroist, Monsieur, qu'à l'égard de ce
premier point vous vous battez en re-
traite.

Vous voulez qu'on prenne garde, que
vous n'avez pas dit absolument & universel-
lement que tous les Lecteurs pourroient croi-
re que M. Arnauld a voulu chicaner celuy
contre qui il écrivoit.

Que vous n'avez dit cela que de ceux qui
ont compris la doctrine de P. Malebranche.

Que vous ne l'avez pas même entendu
de tous ceux qui l'ont comprise, & qu'on
sçait dans le monde jusqu'où doivent s'é-
tendre ces sortes d'expressions.

Et enfin que quoy qu'il semble que vous
ayez parlé dans vos Nouvelles sans excep-
tion, vous vous exceptez vous-mêmes. Et

A 2

vous